

2025|

Réhabilitation de l'Immeuble Tarnier



Sommaire

1 L'historique	04
2 Le concept	06
3 Les grands principes	10
4 Carnet des plans et des façades	24
5 Carnet de photographies	30
6 Fiche technique	34

1 | L'historique



| Plan de situation |

Une localisation prestigieuse

L'îlot Tarnier, situé au 89 rue d'Assas dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, est un ancien site hospitalier emblématique de la rive gauche. Construit en 1881 sur une parcelle triangulaire issue d'anciens terrains du jardin du Luxembourg, il occupe l'emplacement de la pépinière du Luxembourg et, plus anciennement, de la Chartreuse de Paris, couvent détruit après la Révolution. L'architecture en L, conçue par Paul-René-Léon Ginain, encadre un jardin central et se distingue par une proue imposante au carrefour de l'Observatoire.

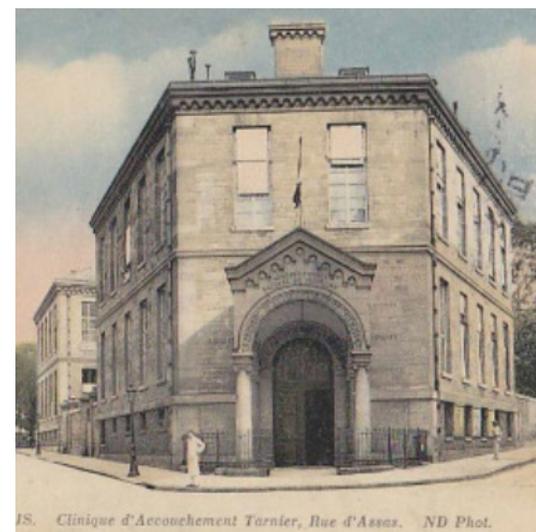


Le développement de la Clinique « Tarnier »

À son ouverture, le site porte le nom de « clinique d'Assas ». En 1886, le médecin obstétricien Stéphane Tarnier prend la tête de la chaire de clinique d'accouchement et transforme l'établissement en un centre spécialisé dans la prise en charge des parturientes et de leurs nouveau-nés. Après sa mort, la clinique prend son nom « Clinique Tarnier ». En 1904, un haut-relief commémoratif est installé sur la façade à l'angle de la rue d'Assas et de l'avenue de l'Observatoire.

Au début du XX^{ème} siècle, des projets d'agrandissement sont envisagés, notamment la surélévation du bâtiment, mais ceux-ci ne verront jamais le jour. Sous la direction du docteur Paul Bar, ancien élève de Tarnier, des améliorations significatives sont toutefois apportées : une salle d'opérations et une salle de stérilisation sont créées, modernisant les équipements médicaux.

1 | Angle de la rue d'Assas et de la rue des Chartreux
2 | Angle de l'avenue de l'Observatoire et de la rue d'Assas
Le bâtiment début XX^{ème} siècle, Collections particulières



Des évolutions d'usages

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, la clinique évolue à nouveau pour devenir un centre de néonatalogie, doté d'installations techniques avancées pour l'époque. Puis, en 1960, elle change encore de vocation : le site devient un service de dermatologie rattaché à l'hôpital Cochin. Ce service connaît un important développement au cours des décennies suivantes, accueillant jusqu'à 800 personnes en consultation chaque semaine et réalisant environ 300 opérations par mois à la fin du XX^{ème} siècle.

Dans les années 2010, l'îlot Tarnier abrite toujours des consultations en dermatologie et en psychiatrie. Toutefois, en juillet 2016, ces services sont relocalisés sur le site de Port-Royal. Ce transfert marque le début d'une désaffectation partielle du lieu, mettant fin à plus d'un siècle d'activité hospitalière continue.



Un héritage hospitalier

Aujourd'hui, bien que son usage hospitalier ait cessé, l'îlot Tarnier demeure un témoignage précieux de l'histoire médicale parisienne, à la croisée de l'urbanisme, de l'architecture hospitalière du XIX^{ème} siècle et des grandes avancées de la médecine obstétrique et pédiatrique.

2 |

Le concept

Le projet de réhabilitation de l'immeuble Tarnier est déterminé selon trois axes fondateurs :

> Concevoir une organisation fonctionnelle claire, efficace et flexible

Le projet s'organise de manière fonctionnelle par niveaux : espaces communs et activités administratives au rez-de-chaussée haut, espace de formation continue au R+1, enseignement et recherche aux étages supérieurs, locaux techniques et associatifs au rez-de-chaussée bas. Les logements sont indépendants dans la rotule. L'accès est hiérarchisé pour fluidifier les flux. Rénové de manière à gagner en flexibilité, le bâtiment permet des adaptations futures grâce à des circulations efficaces et des réseaux techniques bien intégrés.

> Développer des espaces collectifs innovants et de haute qualité d'usage

Le projet propose des espaces d'enseignement modulables, baignés de lumière, facilement reconfigurables grâce à du mobilier flexible et des cloisons mobiles acoustiques. Les circulations deviennent des galeries apprenantes propices aux échanges. La cafétéria, conçue autour d'un amphithéâtre, s'ouvre sur un jardin repensé comme lieu de détente et de biodiversité. L'ensemble reflète une approche transversale, souple et respectueuse de l'environnement et du patrimoine bâti.

> Réinterpréter les lignes directrices de la conception initiale tout en signifiant le renouveau du bâtiment

Le projet réhabilite avec soin le bâtiment de 1881, alliant préservation patrimoniale et interventions contemporaines. Façades, escaliers, galeries et amphithéâtre sont restaurés ou réemployés. Les espaces extérieurs sont requalifiés pour renforcer l'ouverture sur la ville, la biodiversité et la convivialité. L'ensemble reflète une démarche durable et respectueuse, intégrant des solutions écologiques et fonctionnelles dans une architecture fidèle à l'esprit d'origine.



Le jardin, écrin de fraîcheur et de biodiversité,
est revalorisé en s'inspirant de son dessin d'origine



3

Les grands principes

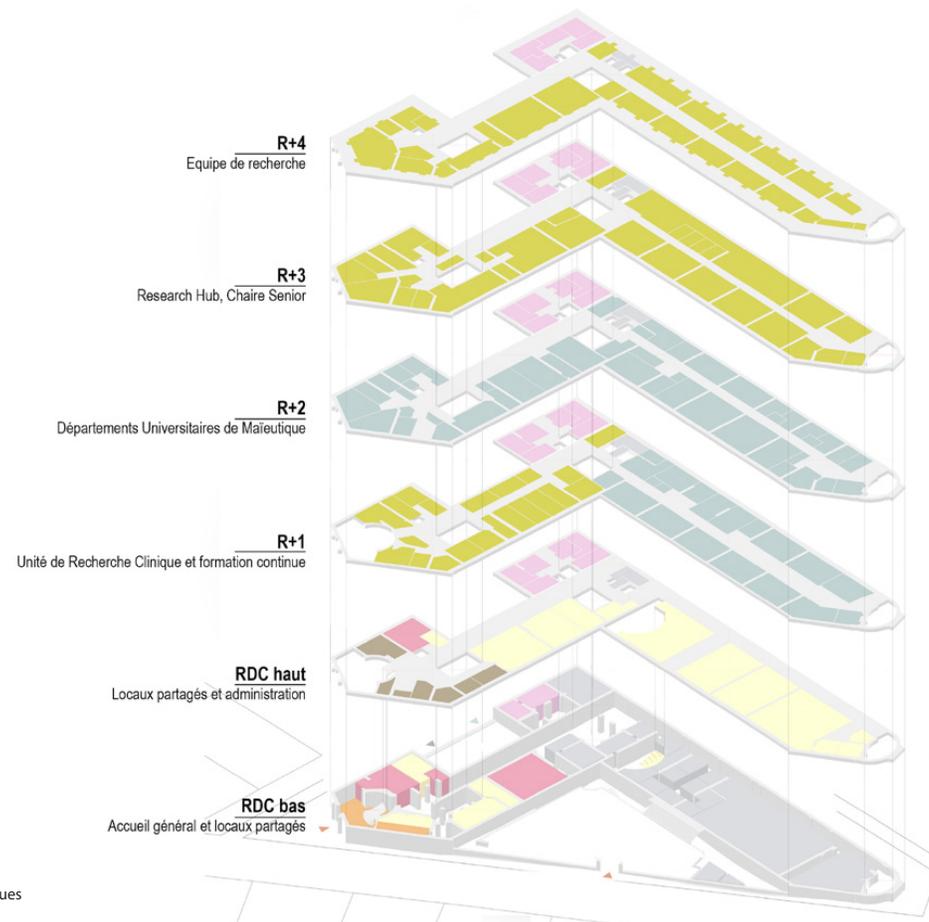
Une organisation fonctionnelle claire, efficace et flexible



Une répartition par niveaux cohérente et lisible

Le projet s'organise par niveaux, en lien avec la morphologie du bâtiment. Le rez-de-chaussée haut, niveau central, regroupe les espaces communs (cafétéria, auditorium, salle polyvalente). Le R+1 accueille la formation continue et l'Unité de Recherche Clinique. Les étages R+2 à R+4 sont dédiés aux Départements Universitaires de Maïeutique et à la recherche, selon une spécialisation croissante.

Le rez-de-chaussée bas contient les locaux techniques, sportifs et associatifs, en lien avec l'accueil. Les logements, indépendants, sont implantés dans la rotule.



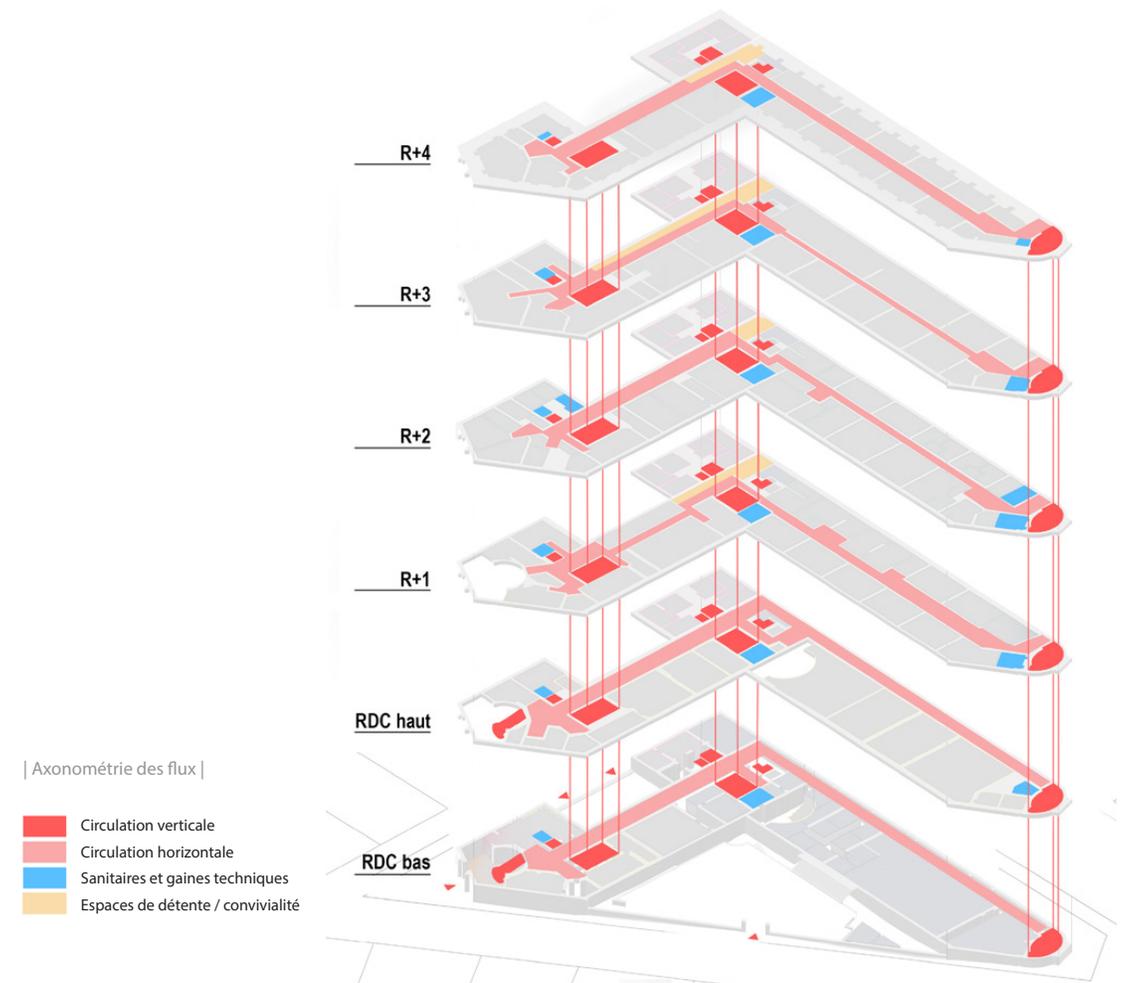
Des accès hiérarchisés pour une gestion fluide des flux

L'entrée principale donne accès à l'Institut. La cour des Chartreux est divisée entre accès aux logements et accès logistique. Le jardin rue d'Assas donne accès quotidiennement aux étudiants et personnels à vélo, ponctuellement il sert d'accès principal lors de grands événements.



Une conception pensée pour la flexibilité et la modularité

Le bâtiment est conçu pour évoluer sans lourds travaux, grâce à :
- une distribution efficace des circulations verticales et horizontales
- le réseau technique et les locaux humides déployés le long des circulations.
- des plateaux libres permettant une adaptation facile aux besoins futurs.



Les grands principes

Des espaces collectifs, innovants, de haute qualité d'usage



Des lieux d'enseignement modulables et appropriables

Le projet met en avant la modularité des espaces d'enseignement pour répondre à une diversité d'usages pédagogiques. Afin d'optimiser la lumière naturelle, les circulations et locaux techniques sont regroupés au centre du bâtiment, libérant les façades pour les salles de travail. Malgré les contraintes du bâti existant, les interventions structurelles visent une flexibilité maximale. L'organisation rationnelle par niveau facilite l'orientation et permet une appropriation aisée par les usagers.

Des cloisons mobiles acoustiques permettent de varier et reconfigurer les espaces (salles de cours, réunion, formation continue). En complément, l'agence Architecture Patrick Mauger met à disposition des utilisateurs son savoir-faire et ses retours d'expériences pour potentialiser la flexibilité par la sélection d'un mobilier approprié.



Créer des circulations habitées, véritables galeries apprenantes

Les circulations ne sont pas de simples zones de passage, mais de véritables galeries apprenantes. Celles des ailes Observatoire et Chartreux deviennent des lieux de rencontre, d'affichage et de détente. Elles favorisent les échanges entre étudiants, enseignants et chercheurs.



Aménagées avec du mobilier modulable (fauteuils, casiers, mange-debout, écrans), baignées de lumière naturelle offrant des vues dégagées, ces galeries incarnent un esprit vivant et transdisciplinaire. Leur ampleur permet aussi d'y installer des espaces de pause ou de restauration pour les équipes, encourageant les interactions informelles.

Faire de la cafétéria un espace à part, en lien avec le jardin

Véritable lieu de vie, la cafétéria s'organise autour de l'amphithéâtre d'époque rénové et remis en valeur. Au quotidien il sert d'assise pour la prise des repas, ponctuellement il redevient amphithéâtre pour la tenue de présentations, en complément des grandes salles magistrales. Un « meuble habité » regroupe le comptoir et la zone de réchauffage. Elle s'ouvre sur le jardin grâce à de grands emmarchements reliant les deux niveaux du bâtiment.



Recréer un jardin au profit des usagers et de l'environnement

Réaménagé comme un espace vert vivant, le jardin combine respect du patrimoine et réponse aux enjeux environnementaux. Grille contemporaine, massifs fleuris, mobilier courbe, essences résistantes au climat, et désimperméabilisation en font un véritable îlot de fraîcheur, ouvert à la biodiversité et connecté aux espaces partagés pour des événements extérieurs.

Références d'espaces pédagogiques flexibles, adaptables aux multiples usages



1 | Architecture Patrick Mauger, Learning Planet Institute |

2-3 | Architecture Patrick Mauger, Institut Français de la Mode |



Références d'espaces de circulations habitées, pensées comme lieux d'apprentissage

4 | ABCP Architecture, Lab-École, École primaire de Stadacona |

Les grands principes

Réinterpréter les lignes directrices de la conception initiale



Une démarche respectueuse

Le projet valorise le bâtiment historique de 1881 en alliant préservation et modernité. Il respecte l'architecture d'origine tout en y intégrant des interventions contemporaines. Les éléments patrimoniaux emblématiques comme le porche à colonnes, les escaliers, le grand hall d'entrée sont conservés, tout comme certains matériaux d'origine (revêtements de sol en mosaïque, garde-corps en fer forgé). Les interventions structurelles sont adaptées au bâti ancien afin de garantir son intégrité.



Des espaces extérieurs requalifiés

Les murs d'enceinte côté rue d'Assas et rue des Chartreux sont remplacés par une grille métallique contemporaine, installée sur les soubassements d'origine en pierre. Cette nouvelle clôture ondulante symbolise l'ouverture du site sur la ville et révèle visuellement le jardin réaménagé. Celui-ci retrouve son tracé d'origine avec une végétation basse, des matériaux perméables, et des courbes paysagères inspirées du passé. De larges emmarchements donnent accès depuis le jardin aux grandes salles magistrales du rez-de-chaussée haut.

La façade de la cour des Chartreux est réorganisée selon sa configuration initiale, avec deux accès distincts pour les logements et la logistique. L'ancienne couverture y est partiellement réemployée en accroche-vélos, illustrant la démarche de réemploi qui traverse l'ensemble du projet.



Un clos-couvert restauré

Les façades en pierre de taille sont restaurées, les appareillages et les frises retrouvent leur éclat d'origine. Les menuiseries remplacées par des modèles performants fidèles au dessin d'origine. Les toitures sont requalifiées : des lucarnes sont ajoutées en alignement des menuiseries, les édicules supprimés et les cheminées réutilisées comme dispositifs thermiques passifs. Des verrières sont intégrées dans les courettes afin de conserver un éclairage zénithal.



Des espaces intérieurs remis en valeur

Le projet prévoit la conservation de deux escaliers à haute valeur patrimoniale. De nouveaux escaliers sont créés dans les anciennes courettes et adoptent une écriture contemporaine, en contraste avec le bâti ancien. Les façades historiques des courettes sont restituées et une verrière en toiture assurent un éclairage zénithal naturel.

Les grandes galeries d'origine deviennent des lieux de circulation et de convivialité. L'amphithéâtre historique du R+2 est démonté puis réinstallé dans la cafétéria, où il devient un espace central hybride de repas et de présentations.

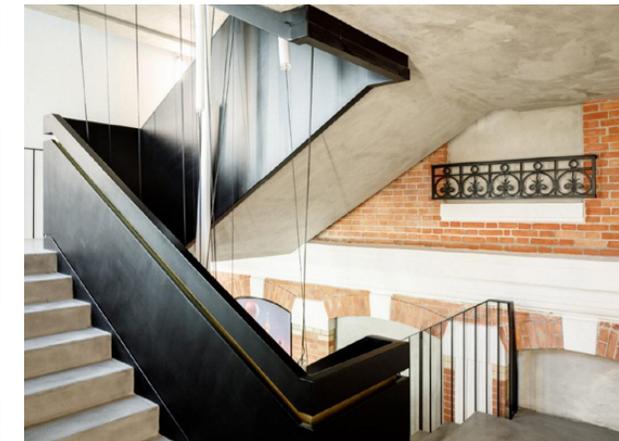


1 | Référence de grille extérieure, Résidentiel Building in campo de la Verdad |

2 | Maquette d'étude de la grille extérieure |



3 | Escalier de l'Observatoire |



4 | Référence d'escalier contemporain inséré dans une cour restaurée, SAA Architectes |



L'ancien amphithéâtre réemployé pour créer un lieu de convivialité : la cafétéria, espace empreint d'histoire



La formation continue, un espace dédié aux professionnels venant se former grâce à la simulation haute fidélité

Le « Research Hub » espace collaboratif incarnant l'identité de l'institut et favorisant l'émergence de nouvelles pratiques de travail



Les grands principes

Les logements conçus dans la lignée de l'Institut



Espaces extérieurs

Le projet prévoit une coordination esthétique, paysagère et fonctionnelle entre l'Institut et la Résidence afin de valoriser la Cour Chartreux. L'accès aux logements se fera par un portail, avec une différence de niveau de 45 cm franchie par un petit escalier de trois marches et une rampe PMR discrètement intégrée au futur aménagement paysager.

La cour participe aussi à la vie collective du bâtiment. Elle s'inscrit dans la séquence d'entrée dans le bâtiment en tant que premier lieu après l'espace public. Nous proposons d'y intégrer de la végétation ainsi que des pavés en pierre. La structure de la couverture existante de cette cour est déposée et réemployée en mobilier urbain (banc et accroche-vélo).



Le Ré-emploi

Dans une logique de réemploi, la marquise existante sur la façade Ouest sera conservée pour abriter une partie des stationnements vélos. Elle permettra de couvrir environ la moitié des 28 emplacements prévus, le reste étant intégré à l'aménagement paysager de la cour. Certaines poutres métalliques récupérées des auvents seront réutilisées comme supports d'accrochage.



1 | Réutilisation de structure métallique en mobilier urbain, Cité artisanale des Taillandiers, Eddy Vahanian |



Enrichir les logements d'espaces conviviaux - L'esprit commun

Les logements, implantés dans la zone dite « Rotule » conformément au programme, forment une entité indépendante avec leur propre accès, locaux techniques et isolement coupe-feu vis-à-vis de l'Institut. La densité d'occupation des volumes existants requise par le programme, fait ressentir le besoin de créer des espaces de convivialité. Dans ce sens, plusieurs dispositifs sont envisagés afin de dilater les vues en profondeur, donnant aussi un sentiment d'appartenance à un ensemble convivial et soigneusement travaillé. Ainsi, des séquences architecturales intégrant les circulations verticales au RDC bas, ainsi que des percements visuels (plancher de verre, murs colorés ou artistiques) au RDC haut et au 4e étage, contribuent à offrir un cadre collectif agréable et structuré, malgré la compacité des surfaces.



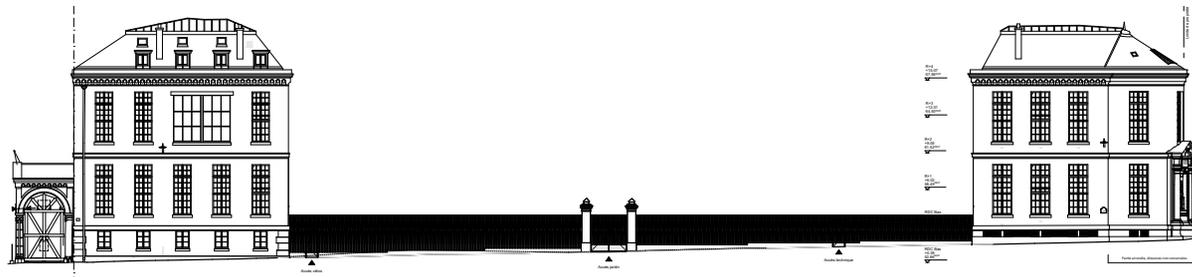
Habiter les hauts

Enfin, au 4e étage, les cinq studios profiteront de volumes généreux sous les toits, rendus possibles grâce à un plancher partiellement surbaissé. Cette configuration permet de maximiser la surface habitable tout en conservant une vue principale basse. Les équipements techniques, comme les modules de VMC, seront intégrés sous les hauteurs de toit pour ne pas empiéter sur l'espace de vie.

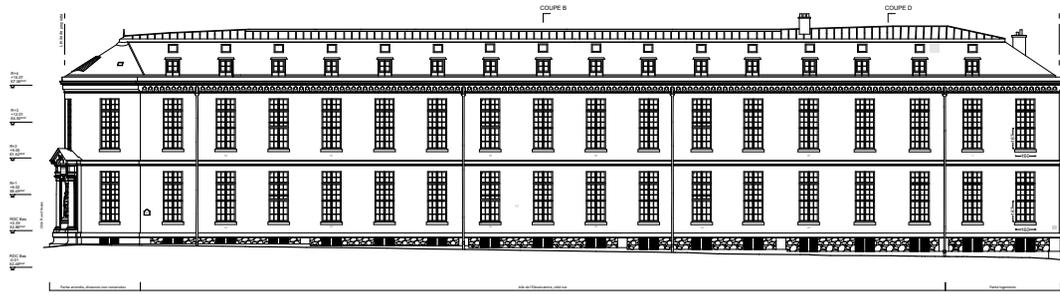


2 | Coupe sur les logements, des studios fonctionnels et agréables |
3 | Coupe sur l'espace de convivialité, des espaces baignés de lumière en double hauteur |

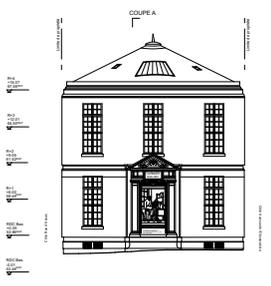
Façade 1
Rue d'Assas



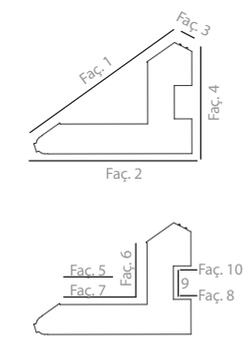
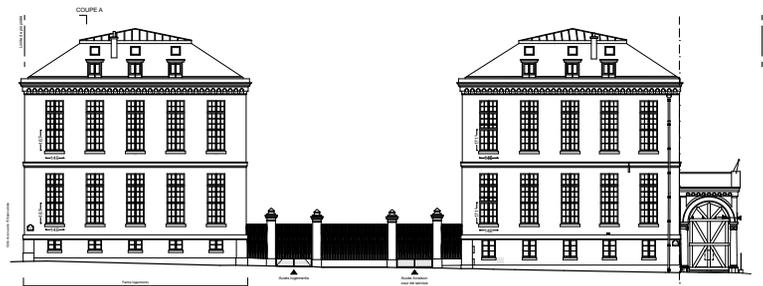
Façade 2
Avenue de l'Observatoire



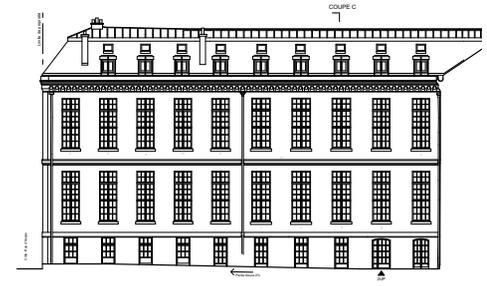
Façade 3
Angle de la rue d'Assas et de l'avenue de l'Observatoire



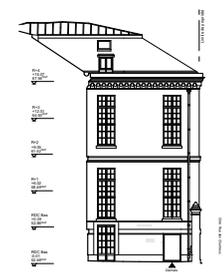
Façade 4
Rue des Chartreux



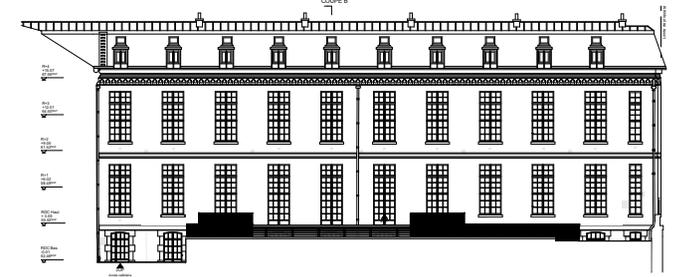
Façade 6
Jardin, côté aile des Chartreux



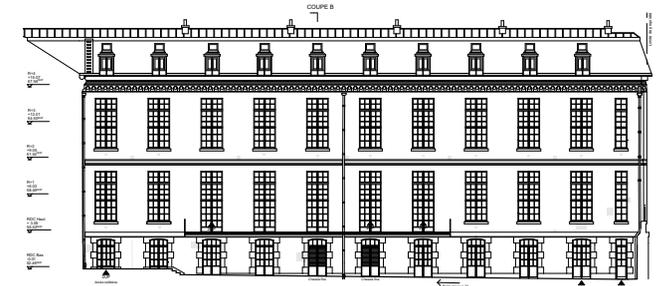
Façade 8
Cour, côté aile des Chartreux



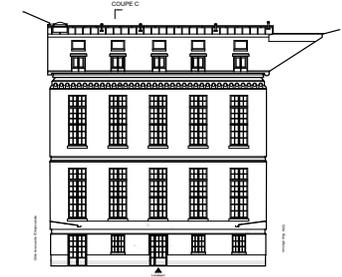
Façade 5
Jardin, côté aile de l'Observatoire



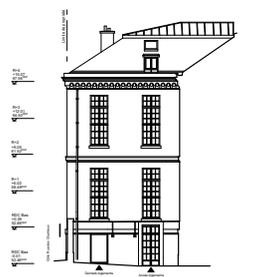
Façade 7
Cour anglaise, côté aile de l'Observatoire



Façade 9
Cour des Chartreux

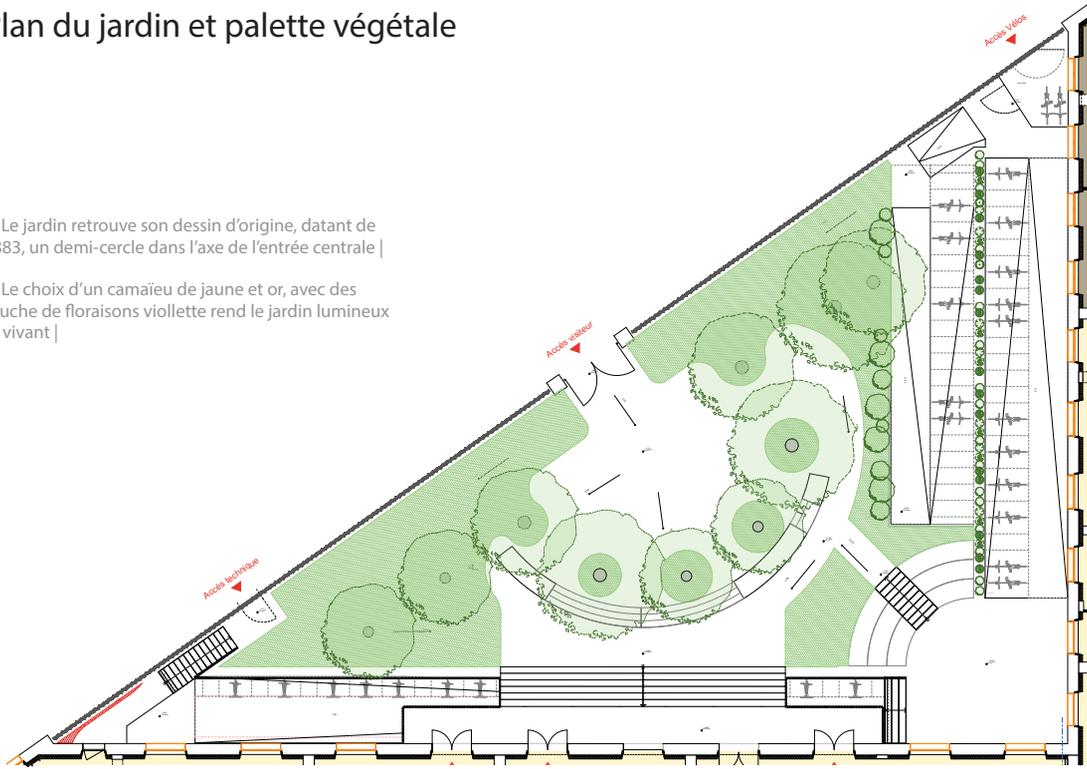


Façade 10
Cour, côté aile de l'Observatoire



Plan du jardin et palette végétale

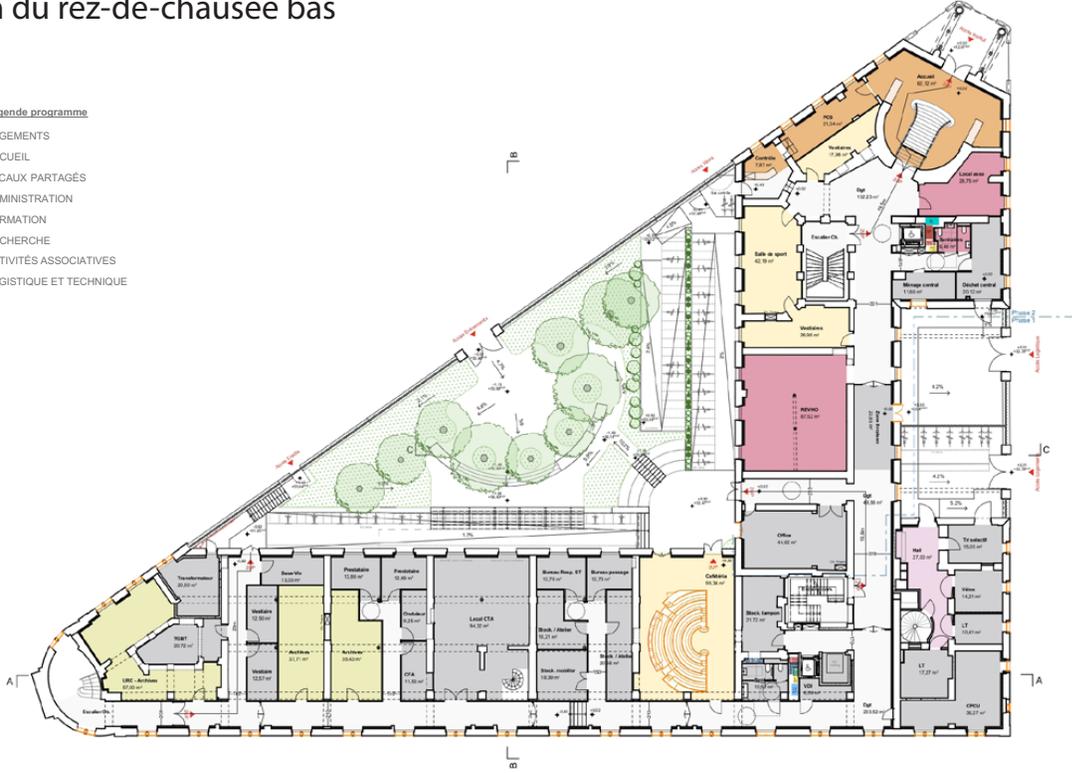
- 1| Le jardin retrouve son dessin d'origine, datant de 1883, un demi-cercle dans l'axe de l'entrée centrale |
- 2| Le choix d'un camaïeu de jaune et or, avec des touches de floraisons violettes rend le jardin lumineux et vivant |



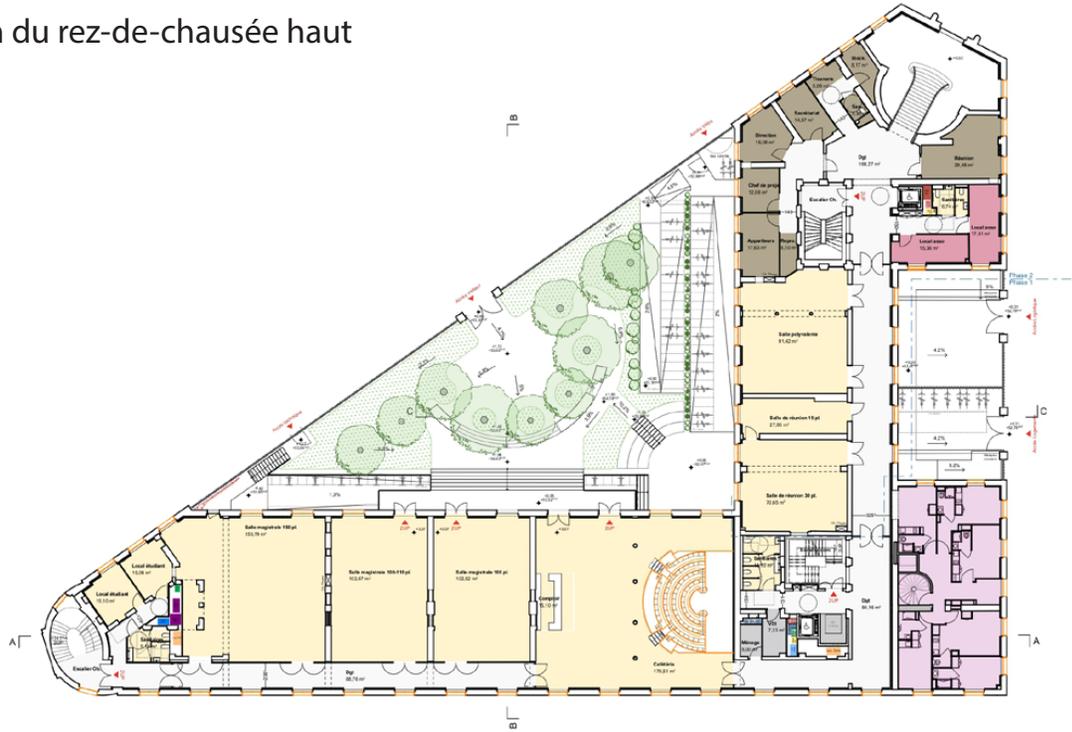
Plan du rez-de-chaussée bas

Légende programme

- LOGEMENTS
- ACCUEIL
- LOCAUX PARTAGÉS
- ADMINISTRATION
- FORMATION
- RECHERCHE
- ACTIVITÉS ASSOCIATIVES
- LOGISTIQUE ET TECHNIQUE



Plan du rez-de-chaussée haut



Plan du R+1

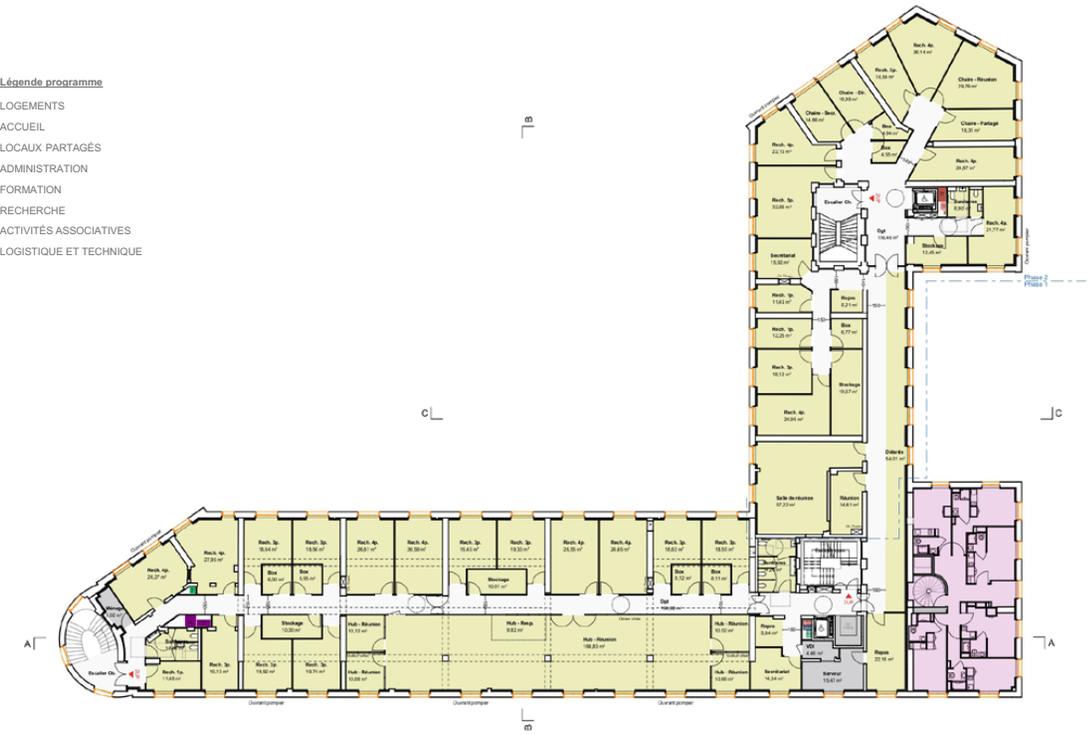


Plan du R+3



Légende programme

- LOGEMENTS
- ACCUEIL
- LOCAUX PARTAGÉS
- ADMINISTRATION
- FORMATION
- RECHERCHE
- ACTIVITÉS ASSOCIATIVES
- LOGISTIQUE ET TECHNIQUE

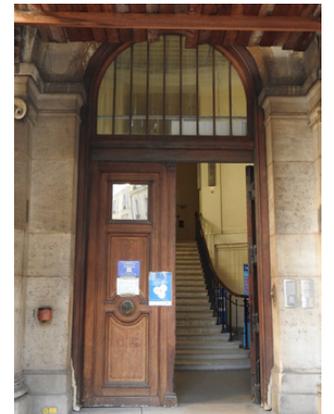


Plan du R+2



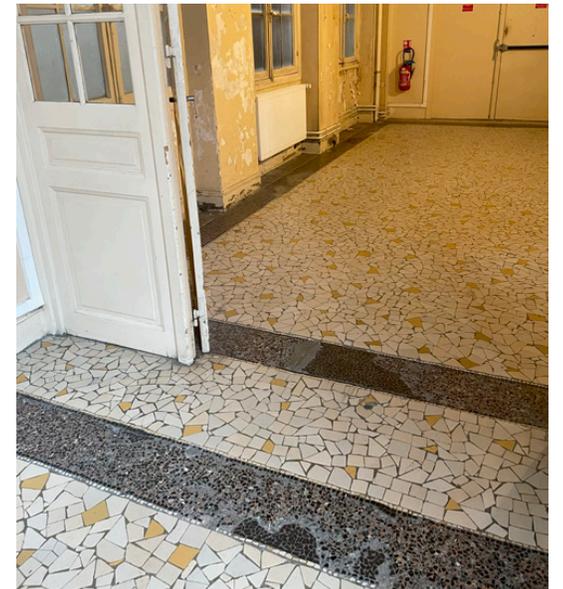
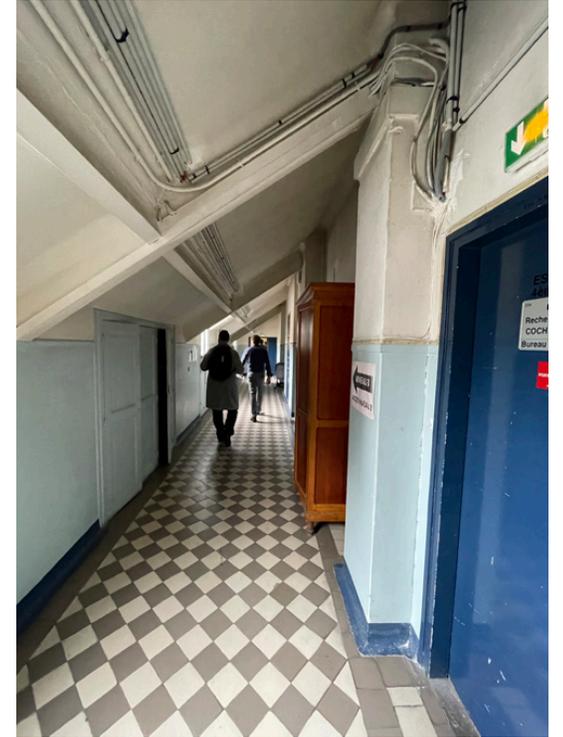
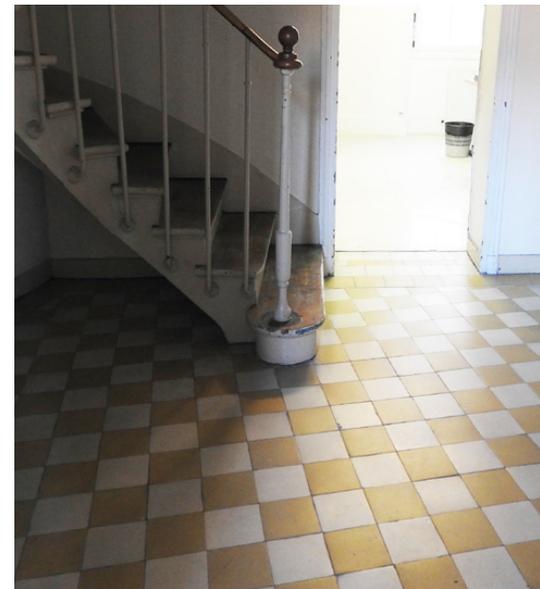
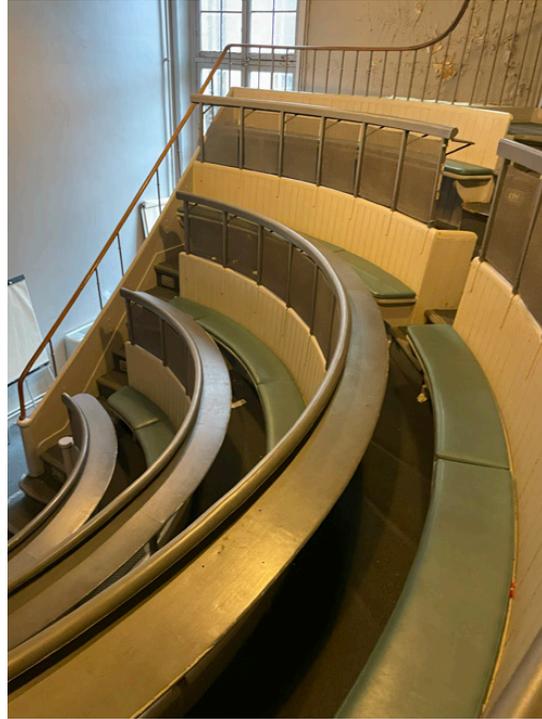
Plan du R+4





Carnet de photographies

Intérieur du bâtiment



6 | Fiche technique

Lieu

89 rue d'Assas | 75006 Paris

Maîtrise d'ouvrage de l'Institut

Université Paris Cité (UPC)

85 boulevard Saint-Germain | 75006 Paris

Maîtrise d'ouvrage des logements

Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP)

13 avenue de la Porte d'Italie | 75621 Paris

Maîtrise d'ouvrage déléguée Institut

Établissement Public d'Aménagement

Universitaire de la Région IDF (EPAURIF)

20 place des vins de France | 75012 Paris

Utilisateur

Institut Interdisciplinaire Santé des Femmes

(UPC) | Associations | Crous (logements)

Architecte

Architecture Patrick Mauger, architecte mandataire, Alice Aguerre, Adrien Lehalle, Clara Marquet, Anthony Calixte | Sophie Barboux, paysage | Eddy Vahanian, logements

Bureaux d'études

Scoping, fluides, économie | Bureau Michel Bancon, structure | Oasiis, construction durable | AVLS, acoustique | Alma consulting, restauration | Elvia Group, sûreté et serveurs | Ingeprev, préventionniste

Audit patrimonial

Aurélie Rouquette Architecture | Laure Marieu Architecte

Programme

Réhabilitation de l'Immeuble Tarnier à Paris

Surface totale de l'intervention :

8 640 m²

pour une surface de l'Institut de 8 102 m²

pour une surface des logements de 538 m²

Coût prévisionnel des travaux : 22 M€ HT

pour l'Institut en phase 1 : 11,9 M€ HT

pour l'Institut en phase 2 : 7,8 M€ HT

pour les logements : 2,2 M€ HT

Calendrier prévisionnel de l'opération

Lauréat de l'offre : janvier 2025

Avant-Projet Sommaire : mai 2025

Dépôt du permis de construire : juillet 2025

Avant-Projet Détaillé : octobre 2025

Démarrage curage/dépollution : mars 2026

Obtention permis de construire : été 2026

Phase Projet : mars 2026

Appel d'Offres aux entreprises : juin 2026

Démarrage travaux 1^{re} phase : février 2027

Livraison 1^{re} phase : mars 2029

Démarrage travaux 2^{eme} phase : mars 2029

Livraison 2^{eme} phase : décembre 2030

Crédits photographiques

Camille Gharbi

Architecture Patrick Mauger

Aurélie Rouquette Architecture

Crédits perspectives

Gamma Image





33 Avenue du Maine
75015 Paris I France
T | +33 1 47 00 82 82
www.patrickmauger.com

